Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation

PLAN DE COURS

SOC-2117 : Consommation et modes de vie

NRC 88860 | Automne 2023

Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 2-1-6	**Crédit(s) :** 3

Analyse sociologique de la nouvelle culture matérielle, de la mode et des marques, des budgets familiaux. Publicité comme objet de consommation et comme langage de la société de consommation. Consommation et strates sociales et analyses d'effets de génération et d'âge. Examens de théories sociologiques d'ensemble.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	12h30 à 15h20	DKN-3161	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=155268

Coordonnées et disponibilités

Laurence Godin
Enseignante
laurence.godin@fsaa.ulaval.ca

Disponibilités
Écrivez-moi pour prendre rendez-vous.

Utilisez le courriel pour les demandes personnelles seulement.

Les questions sur la matière, le calendrier, le mode de fonctionnement du cours et les évaluations doivent être posées sur le forum. Ça vous évitera des délais pour avoir réponse à vos questions si celles-ci ont déjà été posées et de cette manière, tout le monde a accès à la même information.

© Université Laval

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

Microsoft Teams ULaval
Zoom ULaval

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectifs généraux du cours 4

Démarche d'apprentissage 4

Contenu et activités 5

Évaluations et résultats 5

Liste des évaluations sommatives et formatives 5

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 6

Travail long 6

Examen de mi-session 6

Examen final 6

Entrée de journal 1 6

Entrée de journal 2 6

Entrée de journal 3 7

Barème de conversion 7

Politique en matière de plagiat 7

Retard et absence aux examens 8

Politique facultaire sur l'usage du français 8

Révision de notes 8

Calculatrices autorisées lors des examens. 9

Mesures d'accommodation pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle 9

Gestion des échéances et des retards 9

Évaluation du cours 9

Politique des enseignants en Sciences de la Consommation 9

Matériel didactique 10

Médiagraphie et annexes 10

Références 10

© Université Laval

Description du cours

Introduction

La société de consommation telle que nous la connaissons aujourd'hui prend racine au 18e siècle, dans la révolution industrielle qui permet la production et la distribution d'objets de consommation courante en quantité de plus en plus importante. À ce moment, les revenus et le pouvoir d'achat des ménages commencent à augmenter et continueront leur ascension pendant les deux siècles suivants. En même temps, le marché devient le principal mécanisme de distribution des biens de consommation, qui sont vendus en nombre toujours croissant. Les grands magasins, précurseurs des centres commerciaux contemporains, apparaissent en France à cette période. Au 19e siècle, la cadence s'accélère : la quantité comme la variété des objets produits et achetés augmente continuellement, pour réellement exploser dans la période d'entre-deux-guerres (Chessel 2012). C'est ainsi que prend forme la consommation de masse, mais aussi le « consommateur » tel que nous le connaissons aujourd'hui. La figure du consommateur gagne alors en importance dans la vie sociale et politique. Dans les années 1960, les mouvements de défense et d'éducation des consommateurs apparaissent de part et d'autre de l'Atlantique. Ces groupes ont pour mission de protéger les consommateurs contre eux-mêmes et contre les stratégies commerciales douteuses, mais aussi de les représenter dans l'arène politique. Ensemble, ils posent les premières briques du mouvement consumériste (Fondation pour les consommateurs, sans date).

Aujourd'hui, la consommation est la raison d'être de notre système économique et un pilier de notre société. Elle est aussi centrale à la manière dont nous sommes liés les uns aux autres. D'ailleurs, le domaine de la consommation s'étend sans cesse. C'est par l'échange d'argent contre des biens et des services et à l'intérieur du marché que nous comblons désormais la plupart de nos besoins, y compris nos besoins de base comme se loger ou se nourrir. La publicité, omniprésente, vise à créer des désirs et à accélérer le rythme auquel nous consommons, souvent au détriment des consommateurs, de la société et de la planète. Les changements climatiques et les solutions qui doivent être mises en place pour les combattre sont par ailleurs intimement liés à nos modes de consommation. De pair avec la pandémie de COVID-19 et les mesures prises pour l'endiguer, les changements climatiques annoncent une transformation profonde et durable de l'univers de la consommation, pour le meilleur ou pour le pire. Compte tenu des enjeux collectifs qui définissent notre époque et dans le contexte de la société de consommation, notre rôle de consommateur recoupe aujourd'hui notre rôle de citoyen. Ces deux termes ne sont pas synonymes : le premier réfère à notre position comme acteur face au marché, le second à notre position dans l'espace public, à l'intérieur d'une collectivité et face à l'État. Dans ce contexte, mettre de l'avant la dimension collective et sociale de la consommation signifie réfléchir à son caractère politique, au-delà des « petits gestes » et de la notion de consommateur-citoyen. Ces tensions entre l'individuel et le collectif, l'apolitique et le politique, le consommateur et le citoyen, seront l'objet principal de ce cours.

Objectifs généraux du cours

Objectifs généraux

1. Comprendre en quoi la consommation est un phénomène politique et social qui nous interpelle à la fois comme consommateur et comme citoyen
2. Réfléchir au rôle de la consommation dans nos sociétés et à ses conséquences sur nos modes de vie
3. Identifier les multiples dimensions de la relation entre changements climatiques et consommation
4. Bâtir un argument solide et ancré dans la littérature scientifique sur un sujet lié à la consommation comme phénomène social et politique

Objectifs spécifiques

1. Se familiariser avec le mouvement consumériste, son histoire, ses acteurs et leur rôle dans la société québécoise
2. Situer les consommateurs et leurs pratiques dans le contexte de la société de consommation, de ses enjeux et de ses critiques
3. Explorer la relation entre consommation et inégalités sociales
4. Identifier les possibilités et limites de la consommation durable comme réponse à la crise climatique
5. Connaître des alternatives au système économique et au mode de consommation actuels, dans une optique de durabilité

Démarche d'apprentissage

Ce cours est offert en présentiel, avec préparation au préalable à la maison. Veuillez prévoir en moyenne 9h de travail par semaine pour ce cours. Certaines semaines demanderont plus de travail que d'autres.

Outre les séances d'enseignement magistral, plusieurs conférenciers viendront présenter en lien avec les préoccupations que nous adressons dans le cours.

Les évaluations sont variées et réparties tout au long de la session. Les deux examens se tiendront en classe, à l'horaire normal du cours.

Le forum est ouvert pour discuter du déroulement du cours, de la matière et des évaluations. Je le visiterai régulièrement pour m'assurer de répondre à toutes vos interrogations. Ne vous gênez surtout pas pour poser vos questions! Si certaines choses ne sont pas claires pour vous, il y a toutes les chances qu'elles ne soient pas claires pour les autres non plus. Que vous ayez des questions ou non, je vous invite à vous y rendre régulièrement.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Cours 1 - Introduction (consignes pour les travaux)	11 sept. 2023
Cours 2 - Définitions	18 sept. 2023
Cours 3 - Le mouvement consumériste et l'éducation à la consommation	25 sept. 2023
Cours 4 - La société de consommation et ses critiques	2 oct. 2023
Cours 5 - Action de grâce (lecture à la maison)	9 oct. 2023
Cours 6 - Le consommateur face au marché	16 oct. 2023
Cours 7 - Les inégalités sociales et les mesures de la pauvreté	23 oct. 2023
Relâche	du 30 oct. au 3 nov. 2023
Cours 8 - Examen de mi-session	6 nov. 2023
Cours 9 - Le rôle de la consommation dans les changements climatiques et la transition socioécologique	13 nov. 2023
Cours 10 - Consommation et production durables	20 nov. 2023
Cours 11 - Besoins, désirs et limites dans la consommation durable	27 nov. 2023
Cours 12 - (Faux) problèmes et (fausses) solutions?	4 déc. 2023
Cours 13 - Examen final	11 déc. 2023

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations sommatives et formatives

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travaux (Somme des évaluations de ce regroupement)			**30 %**
Travail long	Dû le 27 nov. 2023 à 12h30	En équipe	30 %
Examens (Somme des évaluations de ce regroupement)			**55 %**
Examen de mi-session	Le 6 nov. 2023 de 12h30 à 15h30	Individuel	25 %

Examen final	Le 11 déc. 2023 de 12h30 à 15h30	Individuel	30 %
Entrées de journal (Somme des évaluations de ce regroupement)			**15 %**
Entrée de journal 1	Du 18 sept. 2023 à 15h30 au 6 nov. 2023 à 12h30	Individuel	5 %
Entrée de journal 2	Du 18 sept. 2023 à 15h30 au 11 déc. 2023 à 12h30	Individuel	5 %
Entrée de journal 3	Du 18 sept. 2023 à 15h30 au 11 déc. 2023 à 12h30	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail long

Date de remise : 27 nov. 2023 à 12h30
Mode de travail : En équipe
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : DNK-3161
Fichiers à consulter :
Gabarit Normes de présentation de base.docx (193,61 Ko, déposé le 1 mai 2023)
CNS1006-Travail long-A23.pdf (124,57 Ko, déposé le 30 août 2023)

Examen de mi-session

Date : Le 6 nov. 2023 de 12h30 à 15h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 25 %
Remise de l'évaluation : DKN-3161

Examen final

Date : Le 11 déc. 2023 de 12h30 à 15h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : DKN-3161

Entrée de journal 1

Titre du questionnaire : Entrée de journal 1
Période de disponibilité : Du 18 sept. 2023 à 15h30 au 6 nov. 2023 à 12h30
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Directives :

Voir l'encadré ''Consignes pour les travaux'' ici : Cours 1 - Introduction

Entrée de journal 2

Titre du questionnaire :	Entrée de journal 2
Période de disponibilité :	Du 18 sept. 2023 à 15h30 au 11 déc. 2023 à 12h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives :	Voir l'encadré ''Consignes pour les travaux'' ici : Cours 1 - Introduction

---

Entrée de journal 3

Titre du questionnaire :	Entrée de journal 3
Période de disponibilité :	Du 18 sept. 2023 à 15h30 au 11 déc. 2023 à 12h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives :	Voir l'encadré ''Consignes pour les travaux'' ici : Cours 1 - Introduction

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	92	100
A	87	91,99
A-	84	86,99
B+	80	83,99
B	75	79,99
B-	70	74,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	67	69,99
C	65	66,99
C-	63	64,99
D+	61	62,99
D	60	60,99
E	0	59,99

Politique en matière de plagiat

Selon le *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval*, le plagiat est une infraction académique passible de sanctions. Aucun plagiat ne sera toléré. Vous êtes tenu de consulter la politique facultaire sur le plagiat qui vous informera sur le plagiat et ses conséquences.

Vous êtes donc tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires;
6. remettre dans deux cours différents un même travail (en tout ou en partie);
7. être en possession de tout document, appareil ou instrument non autorisé, qu'il contienne ou non des renseignements en lien avec l'examen ou l'évaluation.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009))

Soyez avisés qu'un système de détection informatique pourrait être utilisé pour valider l'originalité de tout travail soumis.

Règlement disciplinaire

À l'Université Laval, les dispositions relatives au plagiat et à la fraude se retrouvent dans le Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval. Parmi les infractions académiques, les articles 30 à 33 répertorient différentes infractions reliées au plagiat.

> Toute faute en ce sens est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'expulsion du programme auquel l'étudiant est inscrit et l'interdiction d'accéder à tout autre programme de l'Université Laval. L'étudiant soupçonné d'être partie à une infraction du *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval* sera dénoncé au Commissaire aux infractions relatives aux études.

Retard et absence aux examens

Politique de retard aux examens

L'étudiant doit se présenter au lieu, au jour et à l'heure prévus pour une évaluation sommative. L'étudiant qui se présente en retard sera admis s'il se présente :

- dans les 15 (15 min 0 sec.) premières minutes suivant l'heure prévue du début pour une évaluation sommative de 60 minutes ou moins;
- dans les 30 (30 min. 0 sec.) premières minutes suivant l'heure prévue du début pour une évaluation sommative de 120 minutes ou moins;
- dans les 45 (45 min. 0 sec.) premières minutes suivant l'heure prévue du début pour une évaluation sommative de 180 minutes ou moins, ou pour toute évaluation sommative de plus de 180 minutes.

Toutefois, il ne bénéficiera d'aucune prolongation. Aucune entrée dans la salle d'évaluation sommative n'est en conséquence permise après l'écoulement du délai prévu. Tout retard dépassant ce délai sera traité comme une absence et devra faire l'objet d'une demande de report avec autorisation subséquente au terme de la Politique d'absence aux examens.

Il est à noter qu'aucune sortie de la salle d'évaluation sommative n'est permise avant l'écoulement du délai prévu pour les retards.

Modification à la politique d'absence aux examens

Une absence à une évaluation sommative sera traitée conformément à la politique facultaire en cette matière. Seuls les cas de force majeure pourront donner lieu à une possible reprise ou à un report de la date d'examen. Pour les détails de la politique facultaire concernant le report et l'absence aux examens, veuillez vous rendre sur le site Web de la FSAA à l'adresse suivante : http://www.fsaa.ulaval.ca/services/espace-etudiant/politiques-facultaires/report-ou-absence-aux-examens/ . Le formulaire de justification d'absence à des examens se trouve également à cette adresse et il doit être acheminé au vice-décanat aux études de la Faculté (FSAA) une fois complété.

Politique facultaire sur l'usage du français

Le département adhère à la Politique facultaire sur l'usage du français, adoptée par le Conseil de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval le 13 janvier 2015. Cette politique concernant l'usage du français sera appliquée dans l'évaluation de la qualité des travaux. Il est indiqué, aux points 6 et 7 de cette politique, qu'il est résolu « de demander au personnel enseignant d'évaluer le français par le biais d'une pénalité pouvant constituer un maximum de 10 % de la note d'évaluation de tout examen, rapport ou travail écrit » et « de permettre à tout membre du personnel enseignant de refuser de corriger un travail montrant une très mauvaise qualité du français. Les pénalités associées au retard de la remise du travail seront assumées par l'étudiante ou l'étudiant selon les critères présentés dans le plan de cours ».

Vous pouvez consulter en ligne la politique facultaire sur l'usage du français sur le site Web de la FSAA (http://www.fsaa.ulaval.ca/services/espace-etudiant/politiques-facultaires/lusage-du-francais/).

Révision de notes

Si une révision de notes s'avérait nécessaire, c'est à l'étudiant que revient la responsabilité de fournir ses travaux dûment corrigés au comité de révision. Toute demande de révision de note devra se faire selon la procédure officielle de l'Université Laval telle que décrite dans Le Règlement des études de l'Université Laval . L'application spécifique de cette procédure par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) est disponible sur son site Web.

Calculatrices autorisées lors des examens.

La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation a adopté une liste de calculatrices autorisées lors des examens. La liste des différents modèles permis est disponible sur le site Web de la Faculté.

Dans le cas des examens à distance sous surveillance, l'utilisation ou non d'une calculatrice autorisée relève de chaque enseignant.

Mesures d'accommodation pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours de deux premières semaines de cours.

Gestion des échéances et des retards

À moins d'un retard justifié par une raison acceptée au règlement des études de l'Université Laval concernant les absences aux examens, les travaux devront être remis dans les délais indiqués. Une pénalité de retard équivalente à 20% de la valeur du travail sera appliquée automatiquement par période de 24h, incluant les fins de semaine et les jours fériés.

L'étudiant.e qui a des raisons de croire qu'il ne pourra pas remettre une évaluation (autre que des examens, par exemple des travaux) à la date prévue dans le plan de cours pour des motifs jugés suffisamment sérieux et qui désire obtenir un report de la date de remise doit en aviser le ou la responsable du cours au plus tard, selon la première éventualité, trois semaines avant la date de remise de l'évaluation, ou à la date d'abandon sans mention d'échec.

Évaluation du cours

À la fin du trimestre, vous pourriez être invités à compléter un questionnaire d'évaluation de l'ensemble des aspects importants du cours. Advenant une telle évaluation, les résultats seront acheminés au directeur du département qui, après en avoir pris connaissance, les transmettra à votre professeure.

Politique des enseignants en Sciences de la Consommation

Dans les cours CNS des programmes en sciences de la consommation, le français est évalué en imposant une pénalité pouvant totaliser jusqu'à 10 % de la note totale de chaque travail écrit. À moins d'indication contraire de l'enseignant, l'application des règles de présentation des travaux écrits selon la méthode de l'APA est aussi évaluée et la pénalité peut atteindre 5% de la note totale du travail. Ces règles sont détaillées dans le « Guide de présentation des travaux » accessible sur chacun des sites web des cours CNS. Un travail écrit dont le français est de mauvaise qualité et dans lequel plusieurs règles de présentation ne sont pas respectées pourrait donc encourir une pénalité pouvant atteindre 15 % de la note maximale qui peut lui être attribuée. Par exemple, un travail corrigé sur 80 points pourra perdre jusqu'à 8 points pour un français de mauvaise qualité ainsi que 4 points pour le non-respect des règles de présentation. Si le travail obtient la note de 76 sur 80 points possibles pour le contenu, mais que le français est très mauvais et que les règles de présentation ne sont pas respectées, la note finale du travail sera de 76 -8 -4 = 64 points sur 80. Le barème de comptabilisation

des erreurs et des fautes demeure à la discrétion de chacun des enseignants. Cette politique ne s'applique pas aux examens à moins que l'enseignant ne le spécifie.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Médiagraphie et annexes

Références

Bauman, Z. (2007). *S'acheter une vie.* Jacqueline Chambon.

Bernays, E.L. (2008 [1928]). *Propaganda: comment manipuler l'opinion en démocratie.* Montréal: Lux.

Beschorner, T. Universität St.Gallen. (2016, août 25). Corporate Social Responsibility (CSR): Practical Perspectives by Thomas Beschorner. https://www.youtube.com/watch?v=l9IyDvkxADU

Chessel, M-E (2012). *Histoire de la consommation*. Paris : La Découverte.

Conseil du statut de la femme [CSF] 2017. *La taxe rose: marketing, consommation et inégalités entre les sexes.* Conseil du statut de la femme, Québec.

Coote, A. et Percy, A. (2020). *The Case for Universal Basic Services.* Polity.

Desjeux, D. (2006). *La consommation*. Paris : PUF.Dubuisson-Quellier, S. (2018). *La consommation engagée.* Paris : Presses de Science Po.

Doyal. L. et Gough, I. (1991). *A Theory of Human Need.* Springer.

Dubé, C. (2020, mars). Prêts pour la décroissance? L'Actualité, 27-39.

Dubuisson-Quellier, S. (2008). De la souveraineté à la gouvernance des consommateurs: l'espace du choix dans la consommation. *Alternatives économiques, 39*(3), 21-31.

Dubuisson-Quellier, S. (2018). *La consommation engagée*. Presses de Science Po. https://ulaval.on.worldcat.org/oclc/1027474984

Fondation pour les consommateurs (n.d.). *Histoire du mouvement de la consommation au Québec.* Repéré à www.consommateursfondation.ca/les-associations-de-consommateurs/histoire-du-mouvement-de-la-consommation-au-quebec/

Fossard, R., & Intartaglia, J. (2018). Libres face à la publicité? Projet, 367(6), 41. https://doi.org/10.3917/pro.367.0041

Fuchs, D., Sahakian, M., Gumbert, T., Di Giulio, A., Maniates, M., Lorek, S. et Graf, A. (2021). *Consumption Corridors. Living a Good Life within Sustainable Limits.* Routledge. https://www.routledge.com/Consumption-Corridors-Living-a-Good-Life-within-Sustainable-Limits/Fuchs-Sahakian-Gumbert-Giulio-Maniates-Lorek-Graf/p/book/9780367748722#sup

GIEC (2022). *Climate Change 2022. Mitigation of Climate Change. Summary for Policymakers.* https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-3/

Harvey, D. (2005). *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford : Oxford University Press.

Harvey, P-A., Nguyen, M. (2020). L'inégalité face à l'inflation: une croissance du coût de la vie selon les revenus des familles. IRIS, Montréal. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Inflation_WEB.pdf

Herpin, N. (2012). *Sociologie de la consommation.* Paris : La Découverte.

Lamb, W., Mattioli, G., Levi, S., Roberts, J., Capstick, S., Creutzig, F., . . . Steinberger, J. (2020). Discourses of climate delay. *Global Sustainability,* 3, E17. doi:10.1017/sus.2020.13

Labrie, V. et Nguyen, M. (2022). *Le revenu viable 2022 en période de crises multiples.* IRIS, Montréal. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2022/05/Revenu-viable-2022_WEB-1.pdf

Langlois, S. (1999). Une mutation radicale. L'avènement de la société de consommation. *Cap-aux-Diamants*, *59*, 10-14.

Langlois, S. (2014). Bonheur, bien-être subjectif et sentiment de justice sociale au Québec. *L'Année sociologique*, *64*(2), 389–420.

Maniates, M.F. (2001). Individualization: Plant a tree, buy a bike, save the world? *Global Environmental Politics, 1*(3), 31-52.

Observatoire de la consommation responsable. (2021). Baromètre de la consommation responsable (édition spéciale 2020). ESG, UQAM. https://ocresponsable.com/wp-content/uploads/2021/11/BCR_202116630.pdf

Office de la protection du consommateurs. (2020). Les droits et responsabilités des consommateurs. https://www.opc.gouv.qc.ca/zone-enseignants/liste-activites/details/droits-responsabilites-consommateur/

Option Consommateurs. (2020). Coup d'œil sur la consommation (3e édition). https://option-consommateurs.org/wp-content/uploads/2020/03/guide-coup-oeil-consommation-3e-edition.pdf

Ouellet, C., Korai, B., Godin, L., Gosselin, A-M. (2022). Revisiter le consumérisme au Québec : état des lieux, défis et perspectives. Presses de l'Université Laval.

Perronet, A. (2006). Exploitation du consommateur et aliénation du client. La sphère domestique comme espace de création de valeur économique et symbolique. Articulo-Journal of Urban Research.

Pinto, L. (2018), *L'invention du consommateur.* PUF.

Raworth, K. (2017). *Doughnut Economics. 7 Ways to Think Like a 21st Century Economist*. White River Junction : Chelsea Green Publishing.

RÉCIT Univers social. (2013, juin 12). La consommation au Québec vers 1905. https://www.youtube.com/watch?v=wI1b_HcRJCU

Roux, D. (2007). La résistance du consommateur: Proposition d'un cadre d'analyse. *Recherche et applications en marketing*, *22*(4), 59–80. https://doi.org/10.1177/076737010702200403

Steiner, P. (2011). La sociologie économique. La Découverte. https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.3917/dec.stein.2011.01

Trentmann, F. (2008). Le consommateur en tant que citoyen : synergies et tensions entre bien-être et engagement civique. *L'Économie politique, 39*(3), 7-20.

Trentmann, F. (2017). *Empire of Things: How We Became a World of Consumers, from the Fifteenth Century to the Twenty-First*. Londres : Penguin Classic.

United Nations. (s.d.). Substainable development goals. https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/

Warde, A. (2017). *Consumption*. Londres : Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-137-55682-0

© Université Laval